



# Règles de bonne conduite des patients et des usagers

Prenez soin de ceux qui prennent soin de vous et de vos proches

Pour une meilleur prise en charge, merci de :

## Respecter le personnel soignant, administratif technique

Nous sommes là pour vous soigner et vous apporter notre aide et notre soutien. Mais il est parfois difficile de vous prendre en charge immédiatement par manque de personnel ou par un surplus d'activité. Sachez que nous faisons tout notre possible pour répondre à vos besoins et être à votre disposition rapidement.

Les violences verbales (menace, injure, diffamation ou outrage) et les violences physiques envers un membre du personnel font l'objet d'un dépôt de plainte. Sachez qu'en cas de non-respect de ces règles, des poursuites judiciaires sont possibles et peuvent aboutir à des amendes ou des peines de prison.

### Violences verbales

Outrage	7 500 € d'amende
Menace de commettre un crime ou un délit contre les personnes ou les biens	3 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende
Menace de mort ou d'atteinte aux biens, dangereuses pour les personnes	5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende

### Violences physiques

Violences volontaires sans ou avec ITT $\geq$ à 8 jours	3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende
Violences volontaires avec ITT > à 8 jours	5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende
Violences ayant entraîné une mutilation ou une infirmité	15 ans de réclusion criminelle
Violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner	20 ans de réclusion criminelle

## Respecter l'horaire des visites

Vos parents et amis sont les bienvenus mais doivent respecter les horaires de visite et le nombre de personnes par chambre. Les enfants ne sont pas autorisés dans les chambres, mais ils peuvent rester dans le salon des familles afin de ne pas déranger l'organisation des soins et de préserver le bien-être et le confort de tous les patients.

## Respecter les règles d'hygiène

Les prescriptions en lien avec l'hygiène et l'alimentation doivent être respectées pour le bon déroulement de votre prise en charge et de votre santé.

## Respecter le matériel

Le matériel de la clinique est coûteux. Il est à votre disposition mais aussi sous votre garde. Veillez à ne pas le détériorer afin que les prochains patients puissent en bénéficier.

Vol portant sur du matériel destiné à prodiguer des soins	5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende
---	---

Destruction, dégradation ou détérioration	5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende
---	---

## Respecter les règles de sécurité

Pour la sécurité et la santé de tous, il vous est INTERDIT DE FUMER dans l'enceinte de l'établissement, y compris les cigarettes électroniques. Si vous éprouvez des difficultés à vous abstenir de fumer, rendez-vous dans les espaces aménagés à l'extérieur du bâtiment.